

L'ÉCOLE RURALE



Supplément à "L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE."

Publié sous le patronage du Ministère de l'Agriculture, avec l'approbation du Surintendant de l'Instruction publique.

Leçons de vaillance

La gravure que nous publions chaque mois sur la page frontispice de *L'École Rurale* représente une ferme de la Province de Québec, ferme primée aux concours du Mérite agricole. La vignette de la livraison de septembre dernier nous montre la ferme de M. Paul Lavallée, Berthier (en haut), « agréable installation sur le bord d'une profonde coulée dont la vallée forme un bon pâturage ombragé par les grands ormes qui se dressent aux abords du ravin et qui impriment à toute l'habitation un cachet de distinction, » tel que le décrit bien MM. les juges dans leur Rapport (1903) à l'honorable Ministre de l'Agriculture. M. Lavallée a hérité de la ferme paternelle qu'il conserve avec fierté et cultive avec intelligence.

Aujourd'hui nous reproduisons la photographie de la jolie ferme de M. D. Turenne (voir la vignette ci-dessus), de Saint-Paul L'Ermitte, comté de L'Assomption. « M. Turenne, disent les juges dans leur Rapport, demeure à environ un demi-mille à l'est de l'église de Saint-Paul L'Ermitte, sur la rivière L'Assomption, dans une jolie campagne au sol fertile, qui s'étend du village de Charlemagne à la ville de L'Assomption, et à laquelle la paisible et gracieuse rivière qui la sillonne, aux rives bordées d'arbres géants, donne un aspect enchanteur. » La ferme de M. Turenne mesure une superficie de cent cinquante arpents : c'est presque une seigneurie. La maison est d'apparence solide ; elle représente très joliment le type commun de nos bonnes fermes bas-canadiennes ; elle respire le confort, la propreté et l'aisance.

Efforçons-nous de faire admirer aux enfants la profession de l'agriculteur, qui permet à tout homme de cœur d'arriver à l'indépendance et à la richesse sans forfaire à l'honneur et sans ruiner la santé.

C. J. M.